

FICHE DE POSTE

Offre de stage en Urbanisme

Au sein d'une Communauté de communes compétente en Aménagement du Territoire et Urbanisme, le stagiaire sera rattaché au responsable du pôle des services techniques, dans le service urbanisme.

Il pourra avoir des relations avec les services du pôle technique et du pôle développement (suivi des actions et besoins de chaque service afin d'assurer la compatibilité des documents d'urbanisme) et sera également en lien avec le Vice-Président en charge de l'urbanisme et les élus attachés à la thématique.

Enfin, il pourra être en relation régulière avec les communes du territoire afin de vérifier la compatibilité de leurs projets et des documents d'urbanisme en application

I) MISSIONS

Mission principale :

- La CCBLM compte actuellement 1 PLUi sur 7 communes, 3 PLU communaux, 1 carte intercommunale sur 9 communes et 1 carte communale sur une commune, le reste des communes étant au RNU. Elle souhaite donc se doter d'un PLUi sur l'ensemble de son territoire, le but du stage est de rédiger le document de consultation permettant de recruter un bureau d'étude qui sera chargé de l'élaboration du PLUi, ainsi que participer à l'analyse des offres reçues.
- La formalisation de la méthode de travail, associant les 46 communes sur les différentes phases d'élaboration du PLUi sera également à prévoir, afin d'assurer la cohérence du cahier des charges techniques de la consultation avec la gouvernance du projet (travail par secteur, en réunions autonomes de la CCBLM ou accompagnées du bureau d'études, mode de représentation de chacune des communes au cours de la démarche, délais de réalisation, etc.).

Missions annexes :

- Assister aux différentes étapes des révisions, modifications et mises à jour en cours des différents documents d'urbanisme existants sur le territoire de la CCBLM.
- Participer aux convocations, suivis règlementaires de ces évolutions des documents d'urbanisme
- Participer aux réunions pour le SRADDET et à la réflexion pour la mise en œuvre du ZAN.
- Participer à la démarche SCoT du Pays Nivernais Morvan si elle est lancée.

II) PROFIL SOUHAITE

Formation et expérience professionnelle :

- Master (BAC +5) en aménagement du territoire et/ou urbanisme ;

SAVOIRS

- Connaissance du cadre réglementaire de l'urbanisme et des procédures liées à l'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme,
- Notions du cadre réglementaire des marchés publics
- Notions du fonctionnement des collectivités territoriales

SAVOIRS FAIRE

- Communication écrite et orale
- Maîtrise de l'outil informatique : suite office,
- Animation de réunion
- Suivi de projet
- Rendre compte (qualités rédactionnelles et orales)

SAVOIRS ETRE

- Esprit d'initiative
- Bonne qualité rédactionnelle exigée
- Sens de l'écoute et curiosité
- Capacités d'adaptation

Possibilité de pérennisation du poste, soit en tant que titulaire de la Fonction publique, sur concours, soit en tant que contractuel.

III) MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Véhicule partagé avec les autres occupants du site, ordinateur portable

Nombreuses réunions à prévoir, ponctuellement en soirée, et sur tout le périmètre de la CCBLM.
Travail en étroite collaboration avec la responsable du pôle technique.

IV) PERIMETRE DU TERRITOIRE

La CCBLM est constituée des 46 communes suivantes :

Achun, Alluy, Aunay en Bazois, Avrée, Biches, Brinay, Cercy La Tour, Charrin, Châtillon en Bazois, Chiddes, Chouigny, Dun sur Grandry, Fléty, Fours, Isenay, La Nocle Maulaix, Lanty, Larochemillay, Limanton, Luzy, Maux, Millay, Mont et Marré, Montambert, Montapas, Montaron, Montigny sur Canne, Moulins Engilbert, Ougny, Poil, Préporché, Rémyilly, St Gratien Savigny, St Hilaire Fontaine, St Honoré les Bains, St Seine, Savigny Poil Fol, Semelay, Sermages, Tamnay en Bazois, Tazilly, Ternant, Thaix, Tintury, Vandenesse, Villapourçon.

V) HORAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La durée hebdomadaire du temps de travail est de 35h00 hebdomadaires.

Le stage est basé à Moulins-Engilbert : CCBLM

11, place Lafayette
58290 MOULINS-ENGILBERT

Les réunions se tiendront principalement sur les sites de Moulins-Engilbert, Cercy la Tour, Chatillon en Bazois ou Luzy et plus ponctuellement sur les autres communes.
